

ACTION URGENTE

UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS JUGÉ EN SECRET

Huang Qi, fondateur et directeur de « 64 Tianwang », un site Internet sichuanais consacré aux droits humains, a été jugé en secret par le tribunal populaire intermédiaire de la ville de Mianyang le 14 janvier 2019, après avoir été maintenu en détention pendant plus de deux ans. Le verdict n'a pas encore été annoncé mais, s'il est reconnu coupable, il encourt une peine de réclusion à perpétuité. Sa mère Pu Wenqing, âgée de 85 ans, a été emmenée par la police du Sichuan en décembre 2018 avant d'être libérée le 21 janvier 2019, après plus d'un mois de détention.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président de la République populaire de Chine, Xi Jinping
 Zhongnanhai
 Xichangan'jie
 Xichengqu, Beijing Shi 100017
 Fax : +86 10 6238 1025
 Courriel : english@mail.gov.cn:

Monsieur le Président,

Huang Qi, fondateur et directeur de « 64 Tianwang », site Internet sichuanais consacré aux droits humains, a été jugé en secret par le tribunal populaire intermédiaire de la ville de Mianyang le 14 janvier 2019. Maintenu en détention pendant plus de deux ans avant d'être jugé, il a été arrêté par les autorités en décembre 2016 pour « divulgation de secrets d'État à une entité étrangère ». En octobre 2018, il a ensuite fait l'objet d'un nouveau chef d'accusation, « divulgation de secret d'État ». Des diplomates des ambassades britannique et américaine ont signalé qu'ils n'ont pas été autorisés à assister à l'audience.

Huang Qi souffre d'une maladie rénale chronique, d'hydrocéphalie et d'autres affections cardiaques et pulmonaires. Les craintes sont vives qu'il ne meure dans l'établissement où il est incarcéré, en raison de son mauvais état de santé et du manque de traitements appropriés et adaptés.

Outre les craintes concernant l'état de santé de Huang Qi et les inquiétudes quant à la possibilité qu'il bénéficie d'un procès équitable, j'attire votre attention sur le fait que Pu Wenqing, sa mère âgée de 85 ans, a été arrêtée par la police du Sichuan début décembre 2018, alors qu'elle se rendait de la province du Sichuan à Pékin afin de demander à des diplomates de l'aide pour son fils. Selon certaines sources, elle a été menacée à plusieurs reprises par la police durant sa détention avant d'être libérée le 21 janvier 2019.

Je vous demande :

- a) **de libérer Huang Qi immédiatement et sans condition, à moins qu'il n'existe des éléments crédibles, suffisants et recevables indiquant qu'il pourrait avoir commis une infraction reconnue par le droit international et qu'il ne soit jugé dans le cadre d'un procès respectant les normes internationales d'équité, et de lui permettre de bénéficier régulièrement et sans restriction de soins médicaux appropriés, si nécessaire ou à sa demande ;**
- b) **de mettre fin à tous les actes de harcèlement ciblant la famille de Huang Qi.**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 28 juillet 2017, Huang Qi a déclaré à son avocat qu'il avait subi des mauvais traitements et que des policiers lui avaient ordonné de rester debout pendant plusieurs heures d'affilée et l'avaient interrogé à maintes reprises et fréquemment insulté, depuis son arrestation en décembre 2016. Le 3 novembre 2017, il a déclaré à son avocat qu'il avait été frappé par d'autres détenus au centre de détention de la ville de Mianyang, dans la province du Sichuan, entre le 24 et le 26 octobre, et qu'au moins un des gardiens du centre était au courant.

Plus récemment, le 23 octobre 2018, Huang Qi a déclaré à son avocat que les médecins et les agents du centre de détention fournissaient de faux rapports concernant sa tension artérielle, remettant en cause la gravité de ses problèmes de santé.

Créé en 1998 par Huang Qi et son épouse Zeng Li, « 64 Tianwang » est l'un des rares sites Internet de Chine continentale qui recueille des informations sur les manifestations de « pétitionnaires » dans ce pays. La majorité des personnes qui contribuent au site étaient « pétitionnaires » avant de devenir journalistes citoyens et de couvrir les manifestations et les arrestations d'autres « pétitionnaires ».

Depuis la création du site Internet, Huang Qi et d'autres contributeurs de « 64 Tianwang » ont été arrêtés ou harcelés par les autorités chinoises à plusieurs reprises. Huang Qi a été emprisonné deux fois. Il a d'abord été placé en détention en juin 2000, à l'occasion du 11^e anniversaire de la répression de Tiananmen, avant d'être condamné à cinq ans d'emprisonnement en mai 2003 pour « incitation à la subversion du pouvoir de l'État ». Il a été de nouveau emprisonné pendant trois ans après avoir dénoncé le scandale de la construction de bâtiments ne respectant pas les normes, à la suite du séisme qui a secoué le district de Wenchuan, au Sichuan, en 2008.

D'après « 64 Tianwang », il est arrivé plus de 100 fois que leurs journalistes citoyens soient interrogés ou placés brièvement en détention depuis que le président Xi Jinping a pris ses fonctions en 2012, et au moins 30 d'entre eux ont été incarcérés ou placés en détention pénale. Dix journalistes de « 64 Tianwang » sont actuellement derrière les barreaux : Wang Jing, Zhang Jixin, Li Min, Sun Enwei, Li Chunhua, Wei Wenyuan, Xiao Jianfang, Li Zhaoxiu, Chen Mingyan et Wang Shurong.

Les avocats de Huang Qi ont également été victimes de représailles de la part des autorités. Sui Muqing, son ancien avocat basé à Guangzhou, a été radié du barreau en février 2018 à la suite d'une notification envoyée par le département provincial de la Justice de Guangdong. L'avocat, qui représentait Huang Qi, pense que cette mesure est liée au fait qu'il représente des défenseurs des droits humains. Un autre de ses avocats, Liu Zhengqing, a également été radié du barreau en janvier 2019.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais, chinois

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 5 mars 2019

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Huang Qi (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/9297/2018/fr/>